

Moyen-Ogooué/Lambaréné/Prestation de serment de deux agents des Impôts Obiang et Boupeze mis face à leurs responsabilités

Esaié NDILOROUIM
Lambaréné/Gabon

« LA prestation de serment est en principe un préalable à vos fonctions d'inspecteurs des Impôts avant de poser tout acte administratif sur le sol gabonais. » C'est ainsi que, le 11 mars dernier, la présidente du tribunal de première instance de Lambaréné, Félicité Bourabouga, a introduit l'audience relative à la prestation de serment de deux agents de la direction provinciale des Impôts du Moyen-Ogooué, Rodrigue Obiang et Davy Landry Boupeze Andang, tous inspecteurs. Une cérémonie tenue en présence des collègues des impétrants, avec à leur tête leur directeur provincial, André Bernard Doufilou Laufylo, ainsi que des parents et amis des intéressés.

Après avoir donné le ton de la cérémonie, la présidente a invité les deux fonctionnaires à lire attentivement et clairement le serment placé devant eux, sur le pupitre, face à elle et chacun à son tour, la main droite levée. Les deux agents ont ainsi validé leur entrée en fonction, en prononçant la formule suivante : "Je jure de bien et loyalement remplir mes fonctions et d'observer en tout, les devoirs qu'elles m'imposent. Je le jure." Après cette lecture du serment, Félicité Bourabouga a demandé au procureur de la République, Urbain Massala, de présenter ses réquisitions, indiquant au



La présidente Félicité Bourabouga et ses assesseurs recevant le serment...



... en présence de leurs collègues.

passage : « La prestation de serment faite en public et dans cette salle d'audience est pleine de symboles et de conséquences. La violation du serment est passible des sanctions disciplinaires, voire pénales. Vous comprenez donc que le Palais de justice est en amont de l'acte solennel que vous venez de poser ce jour (...), mais il peut être également en aval au cas où vous vous égariez

du serment que vous avez prêté aujourd'hui... Sur ce, je requiers qu'il plaise à madame le président du tribunal de bien vouloir recevoir le serment de ces deux agents de la direction provinciale des Impôts. » « Très chers inspecteurs des Impôts fraîchement assermentés, de par ce serment, vous venez-là de signer un contrat avec l'Etat gabonais. Celui, entre autres, de suivre

l'application des textes législatifs et réglementaires en matière fiscale domaniale et foncière... Votre secteur est délicat, car il a trait aux finances qui sont, comme le pense à juste titre le commun des mortels, le nerf de la guerre. Ce secteur est encadré par les textes de lois, lesquels textes devraient, à notre sens, être vos breviaires pour mener à bien cette mission qui vous est as-

signée. Il est de bon aloi que vous vous aligniez aux exigences que vous imposent ces textes de loi qui répartissent vos différentes compétences», dira, quant à elle, la patronne du siège aux inspecteurs. En somme, les deux personnalités judiciaires ont exhorté les agents des Impôts à ne pas se départir de leur serment. D'autant que celui-ci constitue le seul

moyen d'éviter de tomber au sein des travers décriés çà et là dans toutes les administrations de notre pays. En outre, la prestation du serment n'est pas une fin en soi, ont-ils averti, ajoutant que le plus difficile pour Rodrigue Obiang et Davy Landry Boupeze Andang vient de commencer après cet acte solennel devant le tribunal.



... des inspecteurs des Impôts...



Le procureur Urbain Massala lors de ses réquisitions.

Ogooué-Ivindo//Makokou/Education/Collège et lycée Notre Dame des Victoires Impliquer les parents d'élèves pour améliorer les résultats aux examens

Vianney MADZOU
Makokou/Gabon

LE collège et lycée Notre Dame des Victoires (CLNDV) de Makokou vient d'organiser la 2e édition de la journée d'échanges avec les parents d'élèves des classes d'examen. Une édition qui a particulièrement mis l'accent sur la classe de 3e, dont les résultats ont été particulièrement médiocres au premier trimestre.

Sur un effectif de 43 élèves, seulement 13 ont obtenu la moyenne, soit un pourcentage de 30,23%.

Pendant la journée d'échanges, chaque parent a pu rencontrer et discuter avec tous les enseignants assurant des cours avec son enfant. L'éclairage sur le travail de l'élève a ensuite permis aux parties de mettre en place une stratégie efficace, en vue de mieux encadrer



Le censeur Sylvain Pendi (g) et le secrétaire général de l'APE, Thierry Mondo.

l'apprenant et l'accompagner tout au long de sa préparation du Brevet d'études du premier cycle (BEPC). « L'année dernière, les stratégies mises en place à l'issue de

la journée d'échanges avec les parents d'élèves de la 3e ont permis une amélioration substantielle des résultats. On est passé de 30% au 1er trimestre à plus de 50% au 2e,



Un enseignant échangeant avec un parent lors de la remise des bulletins du 1er trimestre.

pour atteindre 70% au BEPC», a indiqué Sylvain Pendi, censeur du premier cycle.

Ce dernier laisse entendre que l'objectif de cette année est de dépasser la barre de 80% à cet examen national. Pour mettre toutes les chances du côté des candidats, le proviseur Gervais Zeih Bitha a associé psychologue et conseillers à l'édu-

cation à cette journée d'échanges. « Il y a d'autres facteurs qui peuvent avoir de l'influence sur le travail de l'enfant. Ces collaborateurs sont mieux outillés pour les déceler et soutenir les parents dans le processus de remédiation », a-t-il expliqué.

Le censeur, discutant avec chaque parent a insisté, par ailleurs, sur les questions de discipline, "clé de la réussite

dans les études", soutient-il. Pour cette année, l'Association des parents d'élèves (APE) a également été associée à l'événement. Son secrétaire général, Thierry Mondo, a pris le temps d'échanger avec chaque parent sur les projets de l'APE au niveau de l'établissement. Les parents qui ne prennent pas part aux réunions ont été édifiés sur les conclusions de ces conclaves.

« Il s'agit également d'enregistrer les préoccupations des parents, afin de les répercuter au niveau de l'administration », a déclaré le SG. Ce dernier n'a pas manqué, au nom de tous les parents d'élèves, de féliciter les responsables du CLNDV pour cette initiative, avant de suggérer que celle-ci soit élargie à tous les niveaux "pour un meilleur suivi de tous les élèves".

Une proposition que la direction a promis d'étudier pour l'année prochaine.